

7 questions aux candidats

Réponses de Michel Stefani pour la liste **Campà megliu in Corsica Vivre mieux en Corse**

1- Êtes-vous prêts à reconnaître la situation mafieuse qui sévit dans l'île et à lutter sans faiblesse pour en réduire l'influence ?

Réponse : nous sommes pour son éradication et une action résolue des services de l'Etat par les services ordinaires de police et de justice auxquels il faut attribuer les moyens nécessaires humains et budgétaires. Nous demandons également la création d'une Commission d'enquête parlementaire. Mais cette action pour indispensable qu'elle soit ne peut suffire seule. Elle doit s'accompagner d'une action toute aussi résolue contre la pauvreté pour la justice sociale et fiscale afin d'éradiquer la misère, le chômage et les inégalités ce terreau sur lequel les dérives affairistes et mafieuses peuvent d'autant plus prospérer. Nous luttons pour une société dans laquelle le libre développement de chacune et chacun est la condition du libre développement de toutes et de tous.

2- Êtes-vous prêts à veiller à l'application de la loi nouvellement votée concernant la réutilisation sociale des biens confisqués ?

Réponse : oui en demandant que les circuits sophistiqués de blanchiment de l'argent sale soient démantelés ce qui implique de s'attaquer également aux paradis fiscaux

3- Êtes-vous prêts à encourager l'amélioration de la loi Perben qui vise à la protection des repentis en France ? *Elle présente de l'avis même du président de la commission nationale de protection et de réinsertion, des lacunes incompréhensibles et doit progresser afin d'être efficace et opérationnelle.*

Réponse : comme vous l'indiquez dans votre commentaire il faut gagner en efficacité afin de mieux pénétrer les structures du crime organisé pour les anéantir. Les moyens budgétaires nécessaires, pourraient en partie provenir de la confiscation des biens mafieux mais il faut de la volonté politique c'est indéniable. Donc nous sommes pour améliorer les choses.

4- Êtes-vous prêts à veiller à ce que le périmètre du conglomérat qui contrôle aujourd'hui l'essentiel des leviers économiques de la Corse reste contraint, et que son activité, dès lors qu'il s'agit d'argent public, soit régulièrement auditée ?

Réponse : le contraindre à rester ce qu'il est serait insuffisant, nous sommes pour son démantèlement comme pour l'ensemble des oligarchies, des concentrations du capital. L'économie de la Corse est ainsi sous la coupe de quelques grandes sociétés regroupées dans le Consortium des patrons corses (grande distribution transport immobilier...) ou isolées comme le Groupe Rubis pour les carburants voire la Corsica Ferries France « une formidable machine à faire du cash grâce à son énorme part de marché » selon le magazine spécialisé Le Marin ... A des degrés divers ils sont responsables de la cherté de la vie en Corse et de la captation au détriment de l'intérêt général d'une grande part de la solidarité nationale.

Entre 1995 et 2015 la richesse produite par habitant (PIB) a progressé de 70 % mais les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres se sont creusées inexorablement. Or, cette production de richesse en Corse dépend essentiellement des transferts et investissements publics. Cet argent public doit servir l'intérêt public dans une juste redistribution. Il faut, pour cela, s'attaquer au système qui génère ces inégalités. Sans cela la cherté de la vie comme la captation de la solidarité nationale continueront à l'avantage exclusif d'une minorité sous la houlette de cette vingtaine d'entreprises qui maîtrisent toute l'économie insulaire.

Dans notre région 1 ménage sur 5 vit sous le seuil de pauvreté. L'Assemblée de Corse qui aurait dû, au regard de ces faits et à fortiori dans le contexte actuel, établir un bouclier social s'est contentée d'un consensus libéral autour des propositions, formulées par la Chambre de commerce et ses grands patrons corses, pour maintenir ce statu quo antisocial. C'est la caractéristique des plans de

Relance qui, qualifiés de pacte par le président de l'Exécutif, ont été votés unanimement en 2020 par l'Assemblée de Corse.

L'absence dans cette Assemblée depuis 2017 d'une parole de gauche forte a sans doute favorisé cette abdication et le renoncement à exiger la transparence sur l'utilisation de la solidarité nationale et des contreparties sociales pour faire baisser les prix, augmenter les salaires et préserver l'emploi. Cette transparence est d'autant plus indispensable qu'il existe les dérives affairistes et mafieuses. L'efficacité sociale de l'action publique en dépend.

En ce qui nous concerne, nous demandons la saisine du Parquet national financier pour faire la clarté sur la liquidation de la SNCM, les opérations de reprise en 2016 de la compagnie MCM par CM Holding, les montages financiers de Corsica Ferries France qui ont permis par des avantages fiscaux une valorisation et un enrichissement colossal de ses actionnaires. Nous demandons également, nous le faisons seuls depuis des années, la création d'une Commission d'enquête parlementaire sur la politique de continuité territoriale et l'utilisation de la dotation de continuité territoriale.

5- Êtes-vous prêts à vous engager pour que les pouvoirs publics bloquent sans délai le projet de centre de stockage de déchets de Giuncaghju ?

Son activité consacrée aux déchets amiantifères en bord du Tavignanu constitue à la fois un danger pour la santé publique et un exutoire pour les appétits mafieux qui gravitent dans le secteur du BTP.

Réponse : l'échec de la politique de traitement des déchets se paye cher aux plans social et environnemental en effet. Il faut en tirer les enseignements dans toutes les dimensions et envisager de sortir enfin de la situation de crise devenue récurrente. L'enfouissement n'est pas la solution, à cet endroit comme ailleurs. Cela interroge et nous savons que l'impact sanitaire et environnemental nul en la matière n'existe pas. De même, on ne peut se contenter d'expédier nos ordures ménagères ailleurs sur le continent ou en Sardaigne car ce même impact aura là-bas les mêmes effets avec de surcroît les coûts de transports. Cette question des coûts répercutés sur le contribuable est elle aussi à prendre en compte. Tous les ménages payent mais les plus modestes souffrent le plus au moment ou, par exemple, la majorité nationaliste de la Communauté d'agglomération de Bastia décide d'augmenter de 50 % sa Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Il faut une approche démocratique et globale aux plans technique et financier pour faire baisser la fiscalité, dans le cadre d'une maîtrise publique imperméable à la pénétration affairiste et maffieuse. Les décisions doivent être raisonnées, partagées et convenues avec les riverains, les citoyens, les élus et les pouvoirs publics à tous les échelons de la commune à l'État. Nous sommes pour l'organisation d'un référendum régional.

6- Êtes-vous prêts, lorsque vous serez amenés à constater de graves irrégularités dans la gestion des offices et agences dont la CDC est directement responsable, ou des établissements publics auxquels elle accorde un large soutien financier, comme le PNRC ou les SDISS, à saisir la justice pénale ?

Réponse : la collectivité de Corse est un échelon de l'État de droit républicain. Dans ce cadre, en référence à l'article 40 du code de procédure pénale, chaque citoyen doit prendre des décisions et avoir des actes responsables. A l'Assemblée de Corse, les élu-e-s "Campà megliu in Corsica – Vivre mieux en Corse" assumeront leurs responsabilités et ne manqueront pas d'agir en ce sens en respectant le principe de présomption d'innocence inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, reprise dans la Convention européenne et réaffirmé en 2000 par la loi.

7- Êtes-vous prêts à doter la CDC des outils numériques facilitant la contribution et le contrôle citoyens, gages d'une démocratie moderne, qui pourrait être ainsi renforcée par l'implication de la jeunesse ?

Réponse : oui nous sommes favorables à tout ce qui améliore la transparence de l'action et de la gestion publiques. Cela étant la question est posée de la concentration de tous les pouvoirs qui concourt à un assèchement de la démocratie impactant de fait l'exigence de transparence. S'y ajoute la volonté exprimée d'imposer une tutelle de la Collectivité de Corse sur les autres collectivités locales. S'il faut favoriser l'implication de la jeunesse c'est par le renforcement des moyens et des dispositifs rapprochant du citoyen les lieux de décisions et permettant leur plus grande implication. De même, par l'accès aux connaissances et à la culture, la formation de citoyens autonomes permettra de développer de manières individuelles et collectives les intelligences pour enrichir toujours la mise en œuvre des principes qui fondent toute société sociale, laïque, écologique et démocratique dans le but du bien vivre ensemble; c'est à dire de l'intérêt général tant pour les vivants que pour la planète.